



Liaison cyclable en bord de Seine

entre Saint-Pierre-de-Manneville et Duclair

Dans le cadre du Plan Vélo 2035, la Métropole Rouen Normandie souhaite développer le Réseau Interconnecté Vélo en réalisant une voie verte le long de la Seine entre les communes de Saint-Pierre-de-Manneville et Duclair. Cet aménagement d'environ 15 km, ouvert aux piétons et aux cyclistes, viendra compléter la voie verte réalisée en 2016 entre les communes de Val-de-la-Haye et Saint-Pierre-de-Manneville qui connaît un succès grandissant.

Fruit d'une collaboration étroite entre la Métropole Rouen Normandie et les communes concernées, ce projet, qui s'inscrit également dans une dynamique touristique de la Vallée de la Seine, vise à promouvoir le patrimoine local riche de ses diversités : forêts, coteaux, marais, bords de Seine, monuments historiques.

L'intérêt de cet aménagement repose sur un passage de la voie verte en bord de Seine sur le chemin de contre-halage, intérêt renforcé par le fait qu'il n'existe aucun itinéraire alternatif entre Duclair et Saint-Pierre-de-Manneville à l'exception de la route départementale 982 qui ne permet pas une circulation des cyclistes en toute sécurité.

Le projet étant situé au cœur du site classé de la vallée de la Seine – Boucle de Roumare, il nécessite la réalisation d'études réglementaires et environnementales visant à appréhender l'impact du projet sur l'environnement ainsi que l'établissement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Dans ce contexte, la Métropole organise des réunions d'information afin d'associer le public à la démarche de conception du projet. Ces temps d'échanges doivent permettre de confronter des points de vue, des attentes parfois divergentes entre les habitants et les futurs usagers.

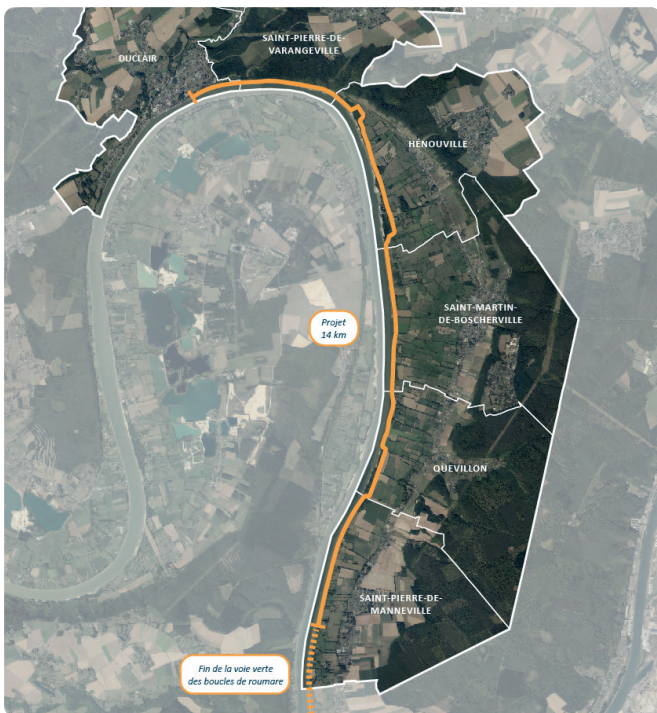
Les réunions d'informations auront lieu

**Jeudi 14 mars 2024
à 18h - Salle Thomas Pesquet
d'Hérouville**

Pour la partie du projet traversant les communes de Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville et Hérouville.

**Mardi 19 mars 2024
à 18h - Salle Polyvalente de
Saint-Pierre-de-Varengville**

Pour la partie du projet traversant les communes de Saint-Pierre-de-Varengville et Duclair.



*Itinéraire cyclable
reliant la voie verte de la
Boucle de Roumare au
centre ville de Duclair*

LES PROCHAINES ÉTAPES

- > **2024** : Déclaration d'Utilité Publique du projet ;
- > **2025** : Approfondissement des études et obtention des autorisations environnementales ;
- > **2026** : Réalisation des travaux d'aménagement.

LE PROJET EN CHIFFRES

- > Un itinéraire cyclable long de **14 km**
- > **6 communes traversées** :
 - Saint-Pierre-de-Manneville
 - Quevillon
 - Saint-Martin-de-Bocherville
 - Hénouville
 - Saint-Pierre-de-Varengville
 - Duclair